

DÉLIBÉRATIONS--oOo-- du **CONSEIL MUNICIPAL**2023059 de la **COMMUNE de PÉROUGES**

Séance du 12 septembre 2023

Nombre de membres

Afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 15
Présents : 13
Votants : 15

L'an deux mil vingt-trois douze septembre à 20h00, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoquée, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame MICOLAS Nathalie, Maire

Date de la convention

05/09/2023

Date d'affichage

05/09/2023



Présents : Mme Nathalie MICOLAS, Mr Paul VERNAY, Mr Philippe LAMBERT, Mme Christelle MORTEL, Mr Frédéric MALBOS, Mme Maryvonne HERRENKNECHT-BOUCHARD, Mr Gérard FLEJOU, Mme Marlène BLASQUEZ, Mme Marie-Victoire PASSERAT DE LA CHAPELLE, Mme Florence DE POUMEYROL

Absente excusée : Mr Paul SAISSET (pouvoir à MR Eric MEUNIER)
 _Mr Jean-Luc VIBERT (pouvoir à Mr Gilberto GERCO)

Madame Florence de POUMEYROL a été élue secrétaire de séance

Objet : Demande de fonds de concours généraliste 5^{ème} phase auprès de la CCPA pour un montant de 470 281 € pour le projet Travaux de Sécurisation de la RD1084 à Rapan

Dans le cadre du projet Travaux de Sécurisation de la RD1084 à Rapan, une demande de fonds de concours est sollicitée auprès de la CCPA au titre du fonds de concours généraliste n°2021-113 du 24 juin 2021.

Le coût prévisionnel des travaux et subventions attendues, établi selon le plan de financement ci-dessous, s'élève à 470 281 € HT.

Dépenses HT		Recettes HT	
Travaux	430 381€	Subvention Etat - <i>citer le dispositif</i>	0.00€
Maitrise d'Oeuvre	39 900€	Subvention Région - <i>citer le dispositif</i>	0.00€
Divers		Subvention Département - 12.6%	59 413 €
Autres		Autres - <i>citer le dispositif</i>	0.00€
		CCPA - fonds de concours généraliste 33.4%	137 313
		Autofinancement de la commune	273 555
Montant HT des dépenses	470 281 €	Montant HT des recettes	470 281 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré 15 voix pour,

APPROUVE le projet **Travaux de Sécurisation de la RD1084 à Rapan**,

VALIDE le budget prévisionnel des travaux,

VALIDE le plan de financement ci-dessus,

SOLLICITE l'aide la CCPA au titre du fonds de concours généraliste mis en place par délibération communautaire n°2021-113 du 24 juin 2021 à hauteur de 470 281 €

AUTORISE Madame le Maire à signer tous les documents à intervenir dans le cadre de ce dossier.

Le Maire,
Nathalie MICOLAS

